



Décision d'un jugement en correctionnel

Par **Cecil Bertolucci**, le **27/10/2018** à **07:58**

Bonjour, j'ai été jugé en correctionnel le 20 septembre 2018 en sortant de l'audience on m'a rien fait signer, j'ai 6 mois de prison ferme mais aucune convocation du JAP à ce jour est ce normal ? J'ai même pas signé ma décision de justice avant de partir mon avocat m'a dit de partir après l'audience. Quel est la suite svp ça fait plus d'un mois et je suis sans nouvelles. Merci d'avance pour une réponse !!!